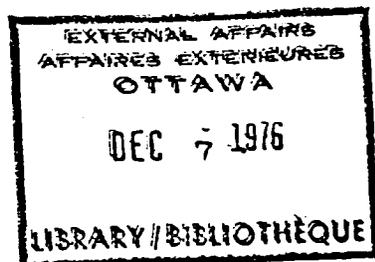


CANADA

COMMUNIQUE

N° 114

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



NOTES POUR UNE  
DÉCLARATION DE L'HONORABLE BARNEY DANSON,  
MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES URBAINES  
ET MINISTRE SUPPLÉANT DE LA DÉFENSE,  
DEVANT LA COMMISSION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE  
DE LA XXXI<sup>E</sup> SESSION DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES À NEW YORK,  
LE 25 OCTOBRE 1976

---

"HABITAT"

(TRADUCTION)

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Monsieur le Président,

Messieurs les délégués,

Ce fut un privilège pour moi de présider, à titre de ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines, la Conférence Habitat qui s'est déroulée à Vancouver, et je suis heureux de participer maintenant aux travaux de votre commission. Avant d'entrer dans le vif du sujet, toutefois, je tiens à rendre hommage à M. Enrique Peñalosa et à ses collègues, qui ont su si bien guider et appuyer les préparatifs d'Habitat. Nous connaissons tous leur attachement à l'amélioration de la condition humaine. Le retour de M. Peñalosa dans son pays marque la fin d'une étape vitale dans le développement social de la communauté mondiale.

Je tiens également à offrir mes condoléances à la famille et aux amis de Duccio Turin, mort tragiquement dans un accident d'automobile en juillet dernier. Au nom du gouvernement et du peuple canadiens, je leur exprime notre profonde sympathie.

Messieurs les délégués, vous avez devant vous les résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, Habitat. Ce sont d'importantes résolutions qui couchent sur le papier des principes sur les questions de l'habitat humain. Mes concitoyens et moi-même sommes fiers qu'elles aient été élaborées dans notre pays, le Canada, qui, comme vous le savez, est en pleine évolution. Nous sommes encore jeunes sur le plan de la croissance urbaine et nous nous efforçons actuellement d'absorber les perturbations sociales et économiques qui sont le pendant inévitable de l'urbanisation.

Par ailleurs, nous sommes un pays ancien, dont les racines sont ancrées dans des civilisations autochtones qui ont été édifiées et ont prospéré dans la nuit des temps. En raison de la disparité et de la diversité des races et des cultures au sein du Canada, l'inaccessibilité de nos régions nordiques et la rigueur de notre climat, nous sommes souvent au diapason du tiers monde en ce qui a trait aux établissements humains.

Habitat fut pour les Canadiens un événement stimulant, essentiellement parce que nombre des questions qui y ont été discutées nous touchent profondément.

Nous sommes non seulement des producteurs de technologie liée aux établissements humains, mais aussi les bénéficiaires et les victimes de cette même technologie. Si l'écologie mondiale était auparavant le fief des seuls savants et si, en des temps révolus, les incidences sociales de notre partage du globe importaient peu à la grande majorité de ses habitants, nous nous éveillons maintenant à nos obligations communes.

Cependant, la reconnaissance d'une obligation morale et la subordination de nos actions à cette dernière sont des choses aussi peu miscibles que l'huile et l'eau. J'ose espérer que la voie tracée par Habitat sera suivie, que nous nous engageons actuellement sur cette longue route et que rien ne saura détourner ni retarder notre cheminement.

De par sa préoccupation première, Habitat est devenu un élément crucial de notre étude des établissements humains, terme que j'entends dans son acception la plus large.

Le fait que les nations du monde se concertent pour étudier les conditions de l'habitat humain constitue un tournant dans l'histoire de l'homme sur terre. Je crois fermement que le logement est une responsabilité collective qui suppose une relation entre le gouvernement et les citoyens, entre les gouvernements et entre les hommes. Aucun des protagonistes n'occupe seul la scène, chacun a sa part de responsabilité.

Selon ma perception de l'alliance complexe entre les gouvernés et leurs gouvernements respectifs, ces derniers, individuellement et collectivement, doivent oeuvrer pour réunir les éléments nécessaires pour assurer un abri adéquat.

Il nous incombe d'élaborer, à l'intention de l'individu, les composantes de son habitat, et celles-ci différeront selon la géographie et le pays.

Dans certains pays, il s'agira de mettre en place l'infrastructure fondamentale de l'habitat humain: d'abord l'eau, source de toute vie communautaire, et ensuite un système approprié d'élimination des déchets. Si ces deux objectifs peuvent sembler fort simples à certains, voire à certains gouvernements, ils n'en revêtent pas moins une importance cruciale pour nombre d'entre nous.

Il est difficile pour les citoyens de pays industrialisés de concevoir l'agglomération sans système d'adduction d'eau ou d'élimination des déchets. Une telle perception leur est tout aussi étrangère que l'expérience de la véritable pauvreté. Si l'on ne reconnaissait à Habitat qu'une seule réalisation, je crois que ce serait d'avoir renseigné le monde sur les véritables conditions dans lesquelles vivent les êtres humains.

Habitat a agi comme catalyseur des échanges et des décisions tant au niveau international que national. La Conférence a suivi en cela la tradition des Nations Unies, se penchant sur un domaine qui préoccupait tous les Etats membres. Il nous reste à trouver le meilleur moyen d'appliquer et d'utiliser les bienfaits qui ont découlé d'Habitat. Mon voeu le plus cher est que nos progrès n'échouent pas sur l'écueil de l'indifférence.

Les nations du monde doivent individuellement et collectivement élaborer des programmes efficaces en vue d'améliorer la condition humaine. Comme les membres d'une famille éparpillée, nous devons nous rallier à la cause commune et partager les leçons de notre expérience et la force qui découle d'une commune humanité.

Nous pouvons tirer une vive satisfaction de la rapidité avec laquelle les commissions économiques régionales d'Europe et d'Amérique latine ont déjà convoqué des réunions afin de discuter des suites à donner à Habitat et mis en avant des propositions en vue d'une concertation régionale face aux problèmes de l'habitat humain. Nous prévoyons des réunions semblables dans d'autres régions ainsi que de futures conférences mondiales qui se pencheront sur les questions soulevées lors d'Habitat.

La Conférence mondiale des Nations Unies sur l'eau, qui aura lieu en Argentine au mois de mars, en est un exemple éloquent. Comme vous le savez, on y étudiera de façon pratique les problèmes de l'eau potable. S'il peut en sortir un programme international qui assurera de l'eau potable à toutes les collectivités d'ici 1990, nous aurons franchi une étape importante sur la voie de l'objectif établi par les gouvernements lors de la Conférence Habitat.

Il ne peut y avoir de mission plus grande pour l'humanité que d'améliorer le sort de l'homme, et il ne peut y avoir de plus grande réalisation pour l'homme que d'avoir contribué au progrès de l'humanité.

Mais comment tirer le meilleur parti des leçons apprises à Habitat. On déposera bientôt devant nous un projet de résolution générale sur le rapport de la Conférence Habitat. Nous espérons vivement que cette résolution sera adoptée par les Etats membres dans l'esprit de consensus qui, croyons-nous, est approprié pour un texte qui traite de problèmes humains de la dimension de ceux abordés à Habitat. Cette résolution générale a d'ailleurs été rédigée dans l'intention d'établir un consensus.

Un projet de résolution sur l'utilisation qu'on pourrait faire du matériel audio-visuel présenté à la Conférence sera également déposé ultérieurement. Comme vous le savez, le programme audio-visuel d'Habitat fut un élément unique et important des préparatifs et du déroulement de la Conférence. Nous sommes reconnaissants au Programme des Nations Unies pour l'environnement d'avoir si bien appuyé ce programme et, d'ailleurs, l'ensemble de la Conférence.

Lors d'Habitat, tous les pays sont convenus que le matériel audio-visuel constituait un outil précieux au chapitre de l'éducation et de l'information et qu'il y avait lieu de s'assurer qu'on en ferait bon usage après la Conférence. Le projet de résolution que je viens d'invoquer prévoit l'établissement d'un centre d'information audio-visuel à cette fin.

Sur le plan institutionnel, et comme cela a été la pratique pour des conférences antérieures, il y aurait lieu de formuler une résolution distincte. A Vancouver, les participants se sont longuement penchés sur les institutions et les mécanismes mondiaux et régionaux que justifie le problème des établissements humains. De leur discussion est sorti un projet de résolution qui fournit, selon nous, un cadre propice à une décision au cours de la présente session de l'Assemblée générale sur les deux questions en souffrance dans la partie 10 du projet, c'est-à-dire le lien institutionnel et son emplacement. Il est important qu'une décision soit prise à ce sujet au cours de la présente session.

L'élan d'Habitat ne doit pas être ralenti. Ce dernier projet de résolution offre aux Nations Unies un moyen de réagir positivement aux problèmes humains qui ont été soulevés, d'autant qu'une décision s'impose pour prouver aux personnes vivant dans les établissements humains de par le monde que nous pouvons et nous voulons répondre rapidement et efficacement à leurs besoins et à leurs préoccupations. Trop souvent par le passé, nos nations ont été accusées de n'avoir pas su s'unir et trouver un remède efficace à des besoins urgents. Mon gouvernement estime qu'il est nécessaire aujourd'hui d'établir un comité intergouvernemental qui jouisse de moyens et d'appuis à l'échelle internationale et qui soit soutenu par un secrétariat modeste mais efficace, mesure qu'il faut assortir de meilleurs arrangements sur les plans intergouvernemental et administratif à l'échelle régionale.

Au cours de la présente session, nous devons montrer aux millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui verront leur vie profondément transformée par cette résolution que la communauté mondiale peut et veut répondre à leurs besoins, à leurs préoccupations, à leurs appels. Rien n'est plus aliénant, rien n'attise plus les feux de l'amertume ni ne pousse davantage son auteur à délaisser le cercle des hommes qu'un cri de détresse resté sans réponse. Au nom de tous les êtres humains, je vous exhorte à oeuvrer à la réalisation de cette résolution et de l'idéal qu'elle traduit.

En conclusion, je ne peux que réaffirmer l'importance des travaux engagés à la Conférence Habitat. Les établissements humains renferment non seulement les problèmes du monde, que grossit souvent la concentration démographique, mais portent également en eux les solutions à ces problèmes.

A l'image du médecin qui cherche à diagnostiquer les causes du mal, nous devons poursuivre notre analyse des symptômes qui affligent les établissements humains, dans l'espoir de trouver le remède qui extirpera la véritable racine de nos afflictions collectives. Certes, nous tenterons par la même occasion de traiter les symptômes et de fournir ainsi un soulagement temporaire, mais nous ne devons jamais perdre de vue notre objectif initial, celui d'éradiquer le mal. Le monde dont nous avons hérité, héritage que nous voudrions parfois dénoncer, n'est certes pas toujours tel que nous le voulons. Il n'en tient qu'à nous de le transformer et d'en faire un magnifique héritage aux enfants et aux enfants de nos enfants.

En effet, quel don plus précieux pouvons-nous leur léguer que l'amélioration de leurs conditions de vie. Si la sollicitude n'est pas à rejeter, seul le geste qui découle de ce sentiment peut véritablement forcer l'admiration.

Il n'est plus possible de prétendre pouvoir nous réfugier dans les forteresses de notre égoïsme. Nous sommes solidaires de chacun de nos frères et de l'humanité entière. Je vous remercie, Monsieur le Président.